Budget

Le budget Kerval s'établit autour de **23 millions d'euros**.

Il est important de noter les 2 points suivants :

- environ 50% des charges correspondent aux coûts d'exploitation des unités de traitement et aux coûts de transport et de traitement des flux de déchèteries.
- Plus de 30% des dépenses de fonctionnement consistent à un reversement aux collectivités membres de l'intégralité des ventes matières et des soutiens financiers des éco-organismes.

Dépenses de fonctionnement (présentés par grandes masses budgétaires)

total : **23 263 000 €**

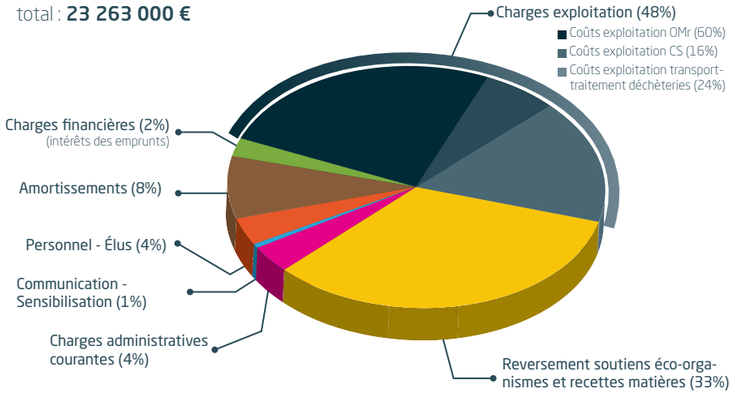

Recettes de fonctionnement (présentés par grandes masses budgétaires)

total : **23 263 000 €**

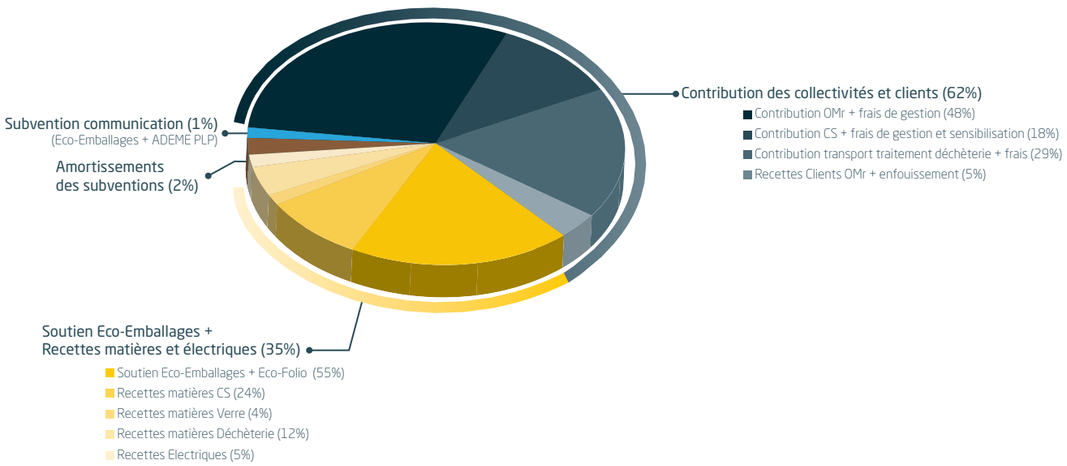

Et demain...

L'ambition de KERVAL CENTRE ARMOR ne peut s'arrêter à la mise en place de ses outils, aussi performants soient-ils ?

En effet, la situation économique globale, les modes de consommation, la nature et la composition des déchets ménagers, sont des paramètres tellement mouvants qu'ils demandent réactivité et adaptabilité de la part des syndicats de traitement.

Fort d'un tissu économique local dense dédié aux activités "déchets", le syndicat de la zone centrale des Côtes d'Armor se devra de fédérer les acteurs publics et privés du territoire autour d'un projet de pôle de recherche-innovation qui permettra d'amplifier encore le caractère novateur et précurseur de KERVAL CENTRE ARMOR en matière de traitement des déchets ménagers.

Kerval
CENTRE ARMOR
Syndicat de valorisation des déchets

ZI des Châtelets ı rue du Boisillon ı BP80 ı 22440 PLOUFRAGAN
accueil@kerval-centre-armor.fr ı www.kerval-centre-armor.fr

Kerval
CENTRE ARMOR
Syndicat de valorisation des déchets

PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE

Mot du Président

En plus de 11 ans de présidence à la tête du SMETTRAL, pas une année ne s'est écoulée sans que le sujet de la fusion des syndicats de la zone centrale ne vienne alimenter nos échanges politiques. Des débats passionnés mais qui avaient une vertu : consciemment ou pas, chacun d'entre nous savait que la création future de Kerval Centre Armor sonnait comme une évidence.

La gestation a été longue, certes, mais la naissance fulgurante : en l'espace de trois mois, début 2013, nous avons dessiné les contours d'un projet collectif ambitieux, basé sur des principes de bonne intelligence environnementale. Un projet qui érige la valorisation et la hiérarchie des modes de traitement qui en découle comme principe fondateur, en s'appuyant sur des technologies opérationnelles et performantes.

Une exigence politique qui place l'humain et le local au coeur de ses priorités, avec cette volonté partagée de traiter les déchets ménagers dans nos installations de telle sorte qu'ils deviennent, demain, les futures ressources du territoire. En d'autres mots, faire appliquer, chez nous, de façon concrète, le concept d'économie circulaire.

Thierry Burlot

Président du SMITOM de Launay-Lantic (1995 - en cours)
Président du SMETTRAL (2002 - 2013)
Président de Kerval Centre Armor (2014 - en cours)

Historique

Le 1er janvier 2014 a vu naître un nouvel acteur en terme de gestion des déchets ménagers : **KERVAL CENTRE ARMOR.**

Ce syndicat s'est substitué au SMETTRAL et aux 3 autres syndicats de traitement de la zone centrale des Côtes d'Armor (le SMICTOM des Châtelets, le SMICTOM du Penthièvre Mené et le SMITOM de Launay Lantic).

A l'origine, ces 3 structures avaient décidé dès 1997 de s'associer dans la réalisation d'un outil commun dédié au tri de leurs collectes sélectives. Cette entente donnait naissance à une nouvelle installation de traitement : le centre de tri Généris, ainsi qu'à une nouvelle entité le SMETTRAL.

2014 marque un nouveau pas dans la construction d'une coopération intercommunale renforcée avec la fusion de ces 4 collectivités sous une seule bannière.

Les chiffres clés

Date de naisssance
1er Janvier
2014

151 communes

13 EPCI adhérentes

42 élus

309 000 habitants

23 millions d'€ HT de budget

83 emplois directs ou via les contrats d'exploitation et prestations transports déchèteries

200 000 tonnes de déchets collectés

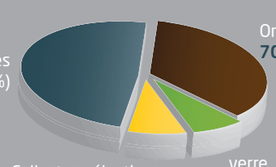

Les activités

LE TRAITEMENT

Kerval Centre Armor dispose de 4 unités de traitement et un centre d'enfouissement pour traiter les flux de déchets suivants :

- Ordures Ménagères résiduelles (**OMr**)
- Tri des déchets issus des **collectes sélectives**
- Transfert et traitement externe des **encombrants** de déchèterie et des **refus des unités de compostage** des OMr.

BAS DE QUAI DE DÉCHÈTERIES

Lors de la fusion, s'est posée la question de la meilleure organisation possible au niveau de la gestion des déchets. Il a été acté statutairement que :

- Toutes les **opérations de collecte sont de la responsabilité des EPCI**, qu'elles se fassent sur le pas de porte des usagers, par des points de regroupement ou via un réseau de déchèteries de proximité.
- L'ensemble du **bloc traitement** y compris les déchets provenant des déchèteries est de la **compétence du syndicat**.

LE TRANSPORT

Le syndicat exerce également une compétence transport, avec la gestion de l'ensemble des **mouvements des bennes** de déchèteries qui ont vocation à être orientés vers les filières de valorisation ou d'élimination.

DU TRAITEMENT À LA VALORISATION

- **Valorisation énergétique** par l'incinération des flux d'OMr (électricité) et demain par la fabrication de combustibles de substitution.
- **Valorisation organique** avec la production de compost normé destiné à un retour au sol.
- **Valorisation matière** via le recyclage.

LA SENSIBILISATION ET LA PRÉVENTION

Kerval Centre Armor s'applique également à adopter une politique de sensibilisation.

- **Promotion du geste de tri :** collecte sélective, flux de déchèteries, compostage, D3E, meubles, textiles, etc... > *politique de détournement*
- **Prévention des déchets :** gaspillage alimentaire, achats éco-responsables, promotion de la couche lavable > *politique d'évitement*

Organigramme des services

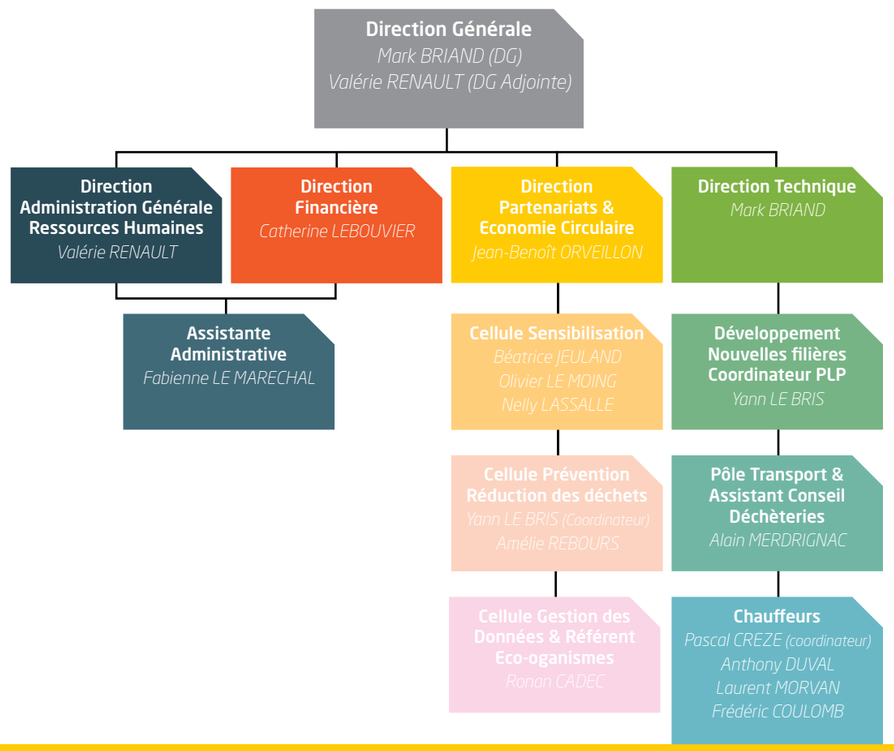

Centre de tri et de Valorisation matière de Ploufragan

Création : 2001
Modernisation : 2013
Capacité nominale : 38 000 t
Tonnages entrants : 20 500 t
Exploitant : SITA Ouest
Flux traités : Déchets issus de la collecte sélective

Unité de Valorisation Organique de Lantic

Création : 1980
Modernisation : 2004 et 2009
Capacité nominale : 16 000 t OMr, 10 000 t déchets verts, 20 000 t d'algues vertes
Tonnages entrants : 11 000 t
Exploitant : CNIM
Flux traités : OMr + déchets verts + algues vertes + DIB

Unité de Valorisation Énergétique de Planguenoual

Création : 1991
Capacité nominale : 44 000 t
Tonnages entrants : 42 000 t
Exploitant : Novergie - SITA
Flux traités : OMr + DIB

Unité de Valorisation Organique de Ploufragan

Création : 1986
Capacité nominale : 28 000 t d'OMr, 20 000 t de déchets verts
Tonnages entrants : 24 000 t
Exploitant : Régie directe autonome
Flux traités : OMr + déchets verts + transfert encombrants

Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux de Lantic

Création : 1980
Capacité nominale : 14 000 t
Tonnages entrants : 12 000 t
Exploitant : CNIM
Flux éliminés : Refus de compostage + encombrants + déchets d'entreprises

Les outils de traitement

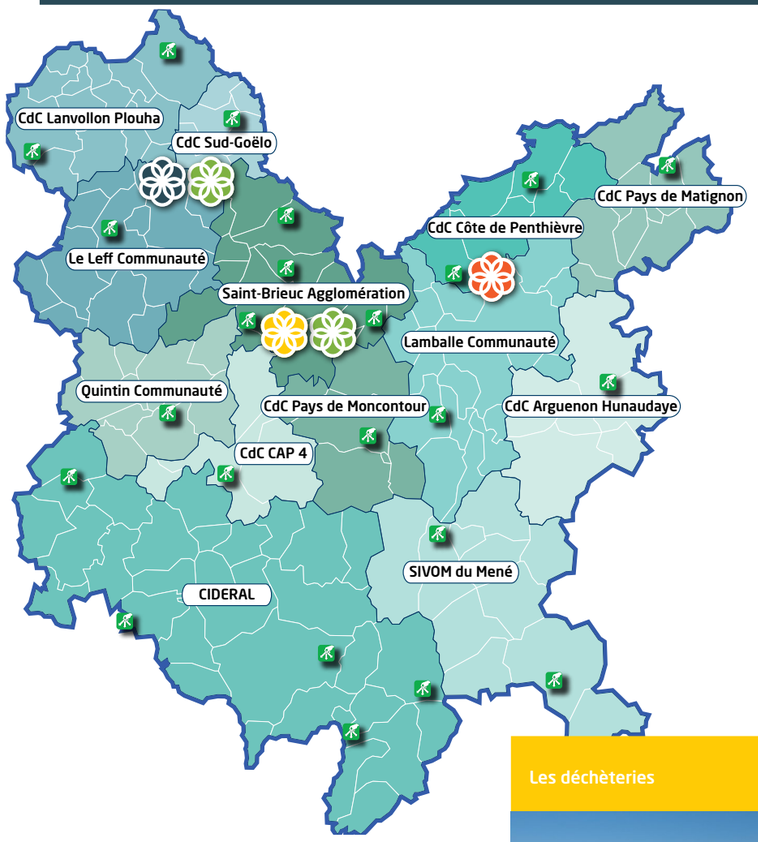

Les déchèteries

Évacuation et traitement des flux collectés sur les 24 déchèteries du territoire.

La génèse du projet KERVAL

La fusion s'appuyait sur une volonté politique forte : élaborer un projet axé sur le développement de la valorisation, dont les bénéfices collectifs dépassent la somme des intérêts particuliers. La stratégie adoptée s'est fondée sur un diagnostic « déchets » rationnel et partagé.

LE CONSTAT EST LE SUIVANT :

- Baisse constante des tonnages d'OMr alors que nous disposons d'une capacité totale de traitement de 90 000 tonnes.

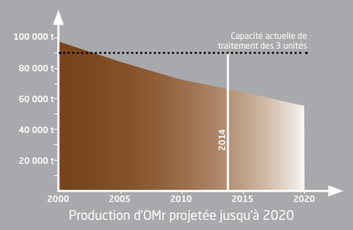

Production d'OMr projetée jusqu'à 2020

- 3 outils industriels de traitement de l'OMr dont l'un nécessite une refonte intégrale.
- Exportation de plus de 40 000 tonnes de déchets ménagers vers l'enfouissement.

LA STRATÉGIE ADOPTÉE

Le projet Kerval Centre Armor s'est donné comme objectif de mettre en place des outils industriels et organisationnels qui permettront de **se réapproprier les déchets du territoire** exportés vers l'enfouissement. Il s'agit de les **valoriser durablement sur le secteur** en favorisant une économie circulaire locale.

LE PROJET TECHNIQUE QUI EN DÉCOULE :

Amélioration continue du centre de tri Généris et surtout **reconversion du site de traitement des Châtelets,** destinée à l'origine aux OMr, pour une unité de tri-valorisation des déchets aujourd'hui enfouis. Elle traitera, à terme, les encombrants de déchèteries, les refus issus du compostage, les déchets industriels de la zone, etc...

LES OBJECTIFS VISÉS ÉTANT :

- Saturer les outils de traitement de Lantic et Planguenoual en OMr pour une optimisation des coûts,
- Traiter localement les déchets ménagers du territoire,
- Accroitre la valorisation matière et énergétique,
- Réduire l'enfouissement,
- Développer la valorisation locale grâce aux nouvelles ressources produites.